

REFORMULATIONS ET POLYPHONIE

Mohamed KARA

Université de Metz, CELTED, EA 1104

La contribution que je propose procède d'une investigation relative au fonctionnement polyphonique des séquences discursives incluant une opération de reformulation, qu'elle ait ou non un caractère paraphrastique. On aura compris que j'é mets d'emblée l'hypothèse selon laquelle les reformulations, par delà les activités métalinguistiques et métadiscursives qu'elles génèrent, sont, par nature, polyphoniques. Pour éprouver cette postulation, il me faudra interroger les lignes de partage communément admises entre les reformulations paraphrastiques et les reformulations non paraphrastiques. Je ne m'attarderai toutefois sur la structure discursive des reformulations que pour mieux en déterminer les constituants polyphoniques ; procédés et marqueurs tout à la fois.

Après les délimitations d'usage de la reformulation et l'instauration d'une typologie, je proposerai une première approche des dimensions polyphoniques des reformulations. Cela me conduira à examiner spécialement les marqueurs de reformulation pour tenter de dégager les propriétés polyphoniques que je leur prête. Je m'arrêterai enfin sur les instances de validation des opérations de reformulation ; observations qui devraient m'être de quelque utilité pour d'une part, proposer un distinguo entre les reformulations hétéro-centrées et les reformulations auto-centrées et, d'autre part, mettre en question – sous un angle polyphonique bien entendu – les lignes de partage ordinairement acceptées entre les reformulations paraphrastiques et non paraphrastiques.

Je fonderai mes travaux sur l'observation de deux corpus écrits, l'un d'un scripteur expert⁽¹⁾, l'autre de scripteurs convers. La dimension comparative me paraît intéressante pour évaluer la spécificité, entre autres données, des connecteurs reformulatifs dans l'instauration d'une opération de reformulation. En manière de sous hypothèse, je pose que les instructions délivrées en langue par les marqueurs de reformulations sont à ce point contraignantes – en instance même de figement pour certains d'entre eux – qu'elles offrent, paradoxalement, en discours,

(1) Il s'agit d'un relevé de toutes les reformulations – paraphrastiques et non paraphrastiques – contenues dans l'essai de Pascal Bruckner, *La tentation de l'innocence*, 2000, Paris, éd. Grasset ; ouvrage qui a reçu le prix Médicis 2000 de l'essai.

une ample liberté pour la reformulation proprement dite, qui vient après la formulation inaugurale et le marqueur de reformulation. Tout l'objet de mes recherches tient finalement dans cette tripartition propre à inspirer – entre langue et discours – des activités typiquement polyphoniques.

Si mon propos avait quelque pertinence, cela signifierait qu'il n'y aurait aucune différence de nature entre les reformulations de scripteurs experts et de scripteurs convers ; considérations stylistiques mises à part. Tout jugement d'anomalie s'en trouverait suspendu dans la mesure où la présomption d'identité entre le segment source et le segment cible relèverait autant des instructions délivrées en langue que des inférences et des jugements présumés de pertinence, au sens pragmatique du terme. Je m'emploierai à comparer, pour le vérifier, les différences de rendement discursif entre scripteurs experts et scripteurs convers.

Pour fixer encore plus rigoureusement le cadre méthodologique de mon travail, il m'importe de préciser que ma posture épistémologique emprunte beaucoup à l'approche discursive, en rupture en quelque sorte avec les conceptions transformationnelles du cercle historique de Zellig Harris⁽²⁾. Ses tenants se sont astreints à montrer qu'il existait, en langue, des sous-ensembles paradigmatiques propres à exprimer la « *même chose* », formant ainsi de véritables algorithmes sémantiques. Ne s'agissant pas de mon principal centre d'intérêt, je m'en tiendrai à une seule définition ainsi qu'à une exemplification sommaire et prototypique de transformation paraphrastique.

« *A un niveau supérieur à celui du mot, des syntagmes ou des phrases qui s'interprètent comme des formulations différentes d'une même représentation sémantique constituant des paraphrases* »⁽³⁾.

Quelques exemples d'algorithmes en esquisse :

1. Il est facile de contenter Jean
Jean est facile à contenter
Contenter Jean est facile⁽⁴⁾
2. X : Qui n'a jamais douté n'est pas pleinement homme
et Y : Le doute est constitutif de la condition humaine⁽⁵⁾
3. Le jardin grouille de bestioles
Les bestioles grouillent dans le jardin⁽⁶⁾
4. Énoncé de départ⁽⁷⁾ : On peut demander aux gens de faire une pétition
Et si on demandait aux gens de faire une pétition ?...
Demandons aux gens de faire une pétition
Il est envisageable de demander aux gens de faire une pétition

(2) Autant d'ailleurs qu'à la grammaire générative de Noam Chomsky.

(3) Riegel et alii, 1998 (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, éd. Des Presses Universitaires de France, p. 561.

(4) Arrivé et alii, 1986, 467/469, *La grammaire d'aujourd'hui*, Paris, éd. Flammarion.

(5) Catherine Fuchs, 1982, *La paraphrase*, Paris, éd. Des Presses Universitaires de France, p. 7.

(6) Marina Yaguello, 2003, *Le grand livre de la langue française*, Paris, éd. Du Seuil, pp. 193-194. On pourrait rajouter un exemple classique relevant de la nominalisation tel que « *Le général a trahi / la trahison du général* ». Jean Dubois et alii, 1973, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, éd. Larousse, p. 356 ; ou encore *La radio a annoncé que Pierre démissionnait / La démission de Pierre a été annoncée à la radio*, exemple que j'emprunte à Riegel et alii, 1998 (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, éd. Des Presses Universitaires de France, p. 561.

(7) J'emprunte cet algorithme à Catherine Fuchs ; algorithme partiellement représenté ici puisque dans l'enquête de l'auteur, 60 paraphrases sont proposées, 1988, *Paraphrases prédictives et contraintes énonciatives*, in *Lexique et paraphrase*, Lille, éd. Presses Universitaires de Lille, pp. 172-173

Un autre moyen est de demander aux gens de faire une pétition
On devrait demander aux gens de faire une pétition

L'approche discursive se démarque de cette approche strictement transformationnelle en questionnant son fondement paradigmatique : peut-on dire la même chose en faisant usage d'expressions différentes et de constructions syntaxiques différentes ? A cette question programmatique, il est désormais de mise de répondre par la négative. L'identité (*idem-tité*) relèverait en fait davantage de la similitude. C'est d'une certaine manière ce qu'exprime Catherine Fuchs lorsqu'elle parle de « *la relation conflictuelle entre du pareil et du pas pareil* »⁽⁸⁾ ; de l'axe de tension en somme entre le même et l'autre : « *Nous avons essayé de montrer que le phénomène paraphrastique met en jeu une contradiction fondamentale, qui repose sur la dialectique du même et de l'autre. Et c'est cette dialectique qui constitue la problématique de base, en matière de paraphrase.* »⁽⁹⁾ C'est l'instauration même de cette nuance qui lui permet de situer la paraphrase entre langue et discours⁽¹⁰⁾. Je reviendrai sur cette propriété qui importe beaucoup à mon approche polyphonique de la paraphrase. Depuis lors, d'autres chercheurs ont souligné la permanence de cette apparente contradiction. « *Le phénomène de paraphrase, avance Michel Arrivé, met en jeu une contradiction fondamentale entre "le même" et "l'autre" (les deux phrases ne sont l'une à l'autre ni tout à fait la même ni tout à fait une autre). Phénomène pleinement langagier, qui n'est réductible ni au système de la langue ni aux faits de discours, elle fait intervenir une activité métalinguistique de jugement de la part du sujet parlant, véritable articulation entre la langue et l'usage de la langue* »⁽¹¹⁾. Il réaffirme ainsi l'ancrage théorique, bivalent en quelque sorte, de la paraphrase entre langue et discours auquel je dois l'essentiel de ma posture. Le cadrage épistémologique étant arrêté, à grands traits, il n'est pas vain de rappeler la typologie des reformulations, telle qu'elle est usuellement instituée, à partir de laquelle j'examinerai les fondements polyphoniques de tout acte de reformulation.

1. TYPOLOGIE DES REFORMULATIONS

1.1. Les reformulations paraphrastiques

Je me limiterai à une description schématique – et donc nécessairement brève du phénomène – dans la mesure où, depuis les travaux princeps de Catherine Fuchs (1982 (a), 1982(b), 1994 et 1998 notamment) et, à sa suite de Marie-Françoise Mortureux (1982) et d'Elisabeth Gülich et Thomas Kotski⁽¹²⁾ (1983, 1987), d'Eddy Roulet (1987), de Michel Murat et Bernard Cartier-Bresson (1987), de Corinne Rossari (1989, 1990 et 2000 notamment), de Bertrand Daunay (2002), entre autres chercheurs, les approches de la reformulation paraphrastique tendent à converger sur l'essentiels des aspects. La littérature spécialisée a semble-t-il d'abord privilégié l'étude de la paraphrase sous l'angle de l'hétéro-reformulation. C'est ce qu'indique nettement l'orientation des travaux de Catherine Fuchs⁽¹³⁾ en

(8) Catherine Fuchs, 1982, *La paraphrase*, Paris, éd. Des Presses Universitaires de France, p. 175.

(9) *Ibidem*, p. 175.

(10) Je fais référence à sa contribution intitulée : « La paraphrase entre la langue et le discours », 1982(b) *Langue française* n° 53, pp. 22-33.

(11) Arrivé et alii, 1986, 467-469, *La grammaire d'aujourd'hui*, Paris, éd. Flammarion.

(12) Je songe à la contribution qui a fait date, « Les marqueurs de la reformulation paraphrastique », *Cahiers de linguistique française* n°5, 1983.

(13) On consultera à ce propos, Catherine Fuchs, 1982, *La paraphrase*, Paris, éd. Des Presses Universitaires de France, p. 10.

premier lieu et de Bertrand Daunay ⁽¹⁴⁾ en second lieu qui, pour en modéliser le fonctionnement, repartent des paraphrastes bibliques. Conduire l'exégèse des textes sacrés suppose en effet un travail de reformulation pour rendre intelligibles les passages sibyllins ou abscons, pour fixer une manière canonique de comprendre et d'interpréter le passage soumis à examen. Le paraphraste isole ainsi un segment à reformuler, que l'on dira texte source, pour en proposer une reformulation qui vise à expliquer, à élucider, à interpréter. Dans tous les cas toutefois – et c'est là un des traits fonciers de la paraphrase – formulation princeps et reformulation cible entrent dans un rapport d'identité présumée. Il y aurait en quelque sorte une similitude sémantique suffisamment manifeste pour que l'on puisse postuler un jugement « d'identité sémantique » entre le discours source et le discours cible, ou plus exactement encore, une « *prédication d'identité* » ⁽¹⁵⁾, comme le suggère Marie-Françoise Mortureux dans la continuité des travaux de J. Rey-Debove et C. Fuchs.

Une deuxième singularité caractérise la reformulation paraphrastique : la conservation du même cadre énonciatif entre la formulation source et la formulation cible. « *La paraphrase, selon l'avis de Bertrand Daunay, respecte le système énonciatif du texte-source. L'auteur d'une paraphrase change les tournures du texte paraphrasé mais fond littéralement son énonciation dans celle de l'auteur premier.* » ⁽¹⁶⁾ Il n'y aurait donc, en dépit de la pluralité de scripteurs, que les marques modales d'une seule instance énonciative. Je m'astreindrai à montrer que l'on peut néanmoins en déduire une superposition de voix en « structure profonde », même si elle demeure indiscernable dans la mesure où le paraphraste « *fond son énonciation* » dans celle de l'auteur paraphrasé.

1. Sauf à retomber dans le communautarisme, je ne deviens singulier qu'en oubliant mes racines, qu'en inaugurant une histoire nouvelle qui n'appartient qu'à moi : « On appelle esprit libre, dit Nietzsche, celui qui pense autrement qu'on ne s'y attend en raison de son origine, de son milieu, de son état et de sa fonction ou en raison des opinions régnantes de son temps. » Être libre **en d'autres termes**, c'est s'arracher à sa naissance tout en l'assumant. Nous ne venons pas de nulle part mais nous avons la possibilité d'inventer nos vies, de leur imprimer un cours qui ne soit pas l'exact décalque de notre héritage. Nos actes ne sont pas la simple conséquence de notre appartenance, ils nous ressemblent parce que nous ne ressemblons à personne d'autre. (Corpus expert).

La continuité énonciative est perceptible dans cette occurrence de reformulation paraphrastique hétéro-centrée. Les marques modales relèvent d'une continuité et ne traduisent pas en effet un changement de perspective énonciative. Malgré la proposition incisive qui introduit ici le rapport en style direct, l'on pourrait déplacer les guillemets de clôture de sorte qu'ils intègrent les paroles du paraphraste.

La justification de l'acte de reformulation tombe sous le sens lorsqu'il s'agit de paraphraser autrui. Mais qu'en est-il des cas, nombreux, où le même scripteur re-

(14) On se reportera, entre autres passages, à la page 74 et sqq., 2002, *Eloge de la paraphrase*, Vincennes, éd. Des Presses Universitaires de Vincennes, coll. Essais et Savoirs.

(15) Marie-Françoise Mortureux, 1982, « Paraphrase et métalangage dans le dialogue de vulgarisation », *Langue française* n° 53, pp. 48-61.

(16) Bertrand Daunay, 2002, *Eloge de la paraphrase*, Vincennes, éd. Des Presses Universitaires de Vincennes, coll. Essais et Savoirs, p. 73. Position qu'il réitère dans le même ouvrage, plus loin, en page 94. « *Si l'on parle de paraphrase dans les lignes qui suivent, c'est seulement pour désigner la reformulation de texte qui obéit à un critère objectif de reconnaissance, c'est-à-dire la confusion énonciative entretenue par le commentateur entre son énoncé et celui de l'auteur – puisque telle est l'une des caractéristiques importantes de la paraphrase, dans son acception première.* »

formule, sous le tour de la paraphrase, son propre discours ? L'évocation des cas de paraphrases relevant d'auto-reformulation non seulement ne retranche rien à l'intérêt polyphonique de notre objet mais présente, par surcroît, d'autres singularités qui forment autant de centres d'intérêt exploitables en contexte argumentatif. Pour ce qui est du cadre énonciatif, nous serions en présence du même principe, si l'on en croit Corinne Rossari. « *Si l'opération de reformulation paraphrastique permet au locuteur de revenir sur un énoncé antécédent par l'intermédiaire d'un connecteur reformulatif, ce n'est pas dans le but d'exprimer dans la reformulation un changement de perspective énonciative. Au contraire, le locuteur utilise cette opération pour revenir sur sa première formulation, afin de la compléter, la clarifier ou même la rectifier, tout en instaurant avec celle-ci une équivalence à quelque niveau que ce soit.* »⁽¹⁷⁾ L'auteur envisage là un cas prototypique de d'auto-reformulation. Au prix d'une certaine insistance, je relève que Rossari postule également la permanence du même cadre énonciatif ; ce qui n'oblitére en rien, selon moi, la conception polyphonique dans laquelle je suis engagé.

2. Il faut avoir le courage de reconnaître que les nations, les ethnies ne sont pas égales devant notre sollicitude, que certaines seront plus choyées que d'autres. Ce n'est pas le malheur qui nous dicte notre devoir, c'est nous qui décidons qui, parmi les malheureux, mérite notre intérêt. **En d'autres termes**, il y a moins *une morale de l'urgence qu'une morale de la préférence*⁽¹⁸⁾. Et notre réponse aux défavorisés est toujours le résultat d'un choix complexe. (Corpus expert).

3. Le langage est la première chose qui différencie l'homme de l'animal ; il est donc acquis et non inné.
Le langage, dans sa définition, est un ensemble de signes vocaux ou écrits, qui permet donc aux individus de communiquer entre eux. Mais il est aussi en étroite relation avec la conscience humaine. **En d'autres termes**, le langage ne peut être séparé de la pensée.
Puisqu'il n'est pas inné, le langage demande un apprentissage qui commence avant la deuxième année de l'enfant ; en effet, c'est durant cette période qu'il y est sensible. (Corpus convers).

Comme pour les cas d'hétéro-reformulation, la continuité énonciative est perceptible dans les deux occurrences de reformulation paraphrastique auto-centrée, provenant respectivement de mes deux corpus de base.

Nous tenons, pour l'instant, deux clés de détermination de la reformulation paraphrastique auxquelles, pour être exhaustif, il conviendrait d'adjoindre, comme le laisse entendre le propos de Rossari, la prédication d'une équivalence sémantique entre les deux segments. De part et d'autre du marqueur de reformulation, les actes discursifs seraient liés par une forme ou une autre d'équivalence. D'où il résulterait une absence de hiérarchie entre la formulation première – dénomination ou prédication – et sa reformulation. Quoique communément admise, cette équivalence présumée est sujette à discussion. L'instauration d'une hiérarchie partielle peut tenir, comme en 2, dans le statut respectif des deux actes discursifs : descriptif en cotexte gauche, conceptuel en cotexte droit.

(17) C. Rossari, *Cahiers de linguistique française* n° 11, 1990, « Projet pour une typologie des opérations de reformulation », pp. 348-350. La suite du propos est tout aussi instructive : elle permet de fixer les différents lieux de construction d'équivalence entre le discours source et discours cible. « *Ainsi, en recourant à une opération de reformulation paraphrastique, le locuteur tâche de concilier la rectification ou la clarification qu'il veut apporter à sa première formulation avec le maintien d'un lien étroit entre les deux formulations. L'usage d'une reformulation paraphrastique assure donc le postulat d'une équivalence qui peut se situer au niveau de la forme, du contenu ou de l'acte illocutoire inhérent à l'énoncé, malgré la modification inévitable qu'apporte la reformulation.* » (1990 : 349).

(18) Le soulignement est de l'auteur.

« Il faut avoir le courage de reconnaître que les nations, les ethnies ne sont pas égales devant notre sollicitude, que certaines seront plus choyées que d'autres. Ce n'est pas le malheur qui nous dicte notre devoir, c'est nous qui décidons qui, parmi les malheureux, mérite notre intérêt ;

En d'autres termes, il y a moins *une morale de l'urgence qu'une morale de la préférence*. »

L'auteur lui-même nous signale la hiérarchie en soulignant les deux groupes nominaux qui conceptualisent le cotexte gauche.

Il est désormais possible de proposer une première schématisation de la reformulation paraphrastique à partir de laquelle je suggérerai *infra* une description et une schématisation du comportement polyphonique de la reformulation paraphrastique (désormais RP).

Schéma de la reformulation paraphrastique		
Formulation première : • dénomination • prédication (Hétéro-centrée ou auto-centrée)	Marqueur de reformulation <i>C'est-à-dire, autrement dit, en d'autres termes, ou</i> ⁽²⁰⁾ , ...	Formulation remaniée : • équative ⁽¹⁹⁾ • interprétative • spécificacionnelle • identificationnelle • prédicationnelle

Fig. 1

1.2. Les reformulations non paraphrastiques

On peut rendre compte des reformulations non paraphrastiques (désormais RNP) en avançant centralement l'idée de hiérarchie entre deux actes discursifs dissymétriques : la prime formulation se trouvent être structurellement subordonnée à la formulation « finale », qui tire sa prééminence de son caractère ultime, définitif, pour ainsi dire. La hiérarchie entre l'acte discursif premier et le second, constitutive de la reformulation non paraphrastique, consacre l'itinéraire d'un tâtonnement incrémental dans lequel l'approximatif est subsumé par le « définitif ». C'est ce qu'avait noté Eddy Roulet dans une étude consacrée aux RNP. « *Nous posons qu'un connecteur reformulatif* ⁽²¹⁾ *subordonne rétroactivement un mouvement discursif antérieur, ou un imp1icite à une nouvelle intervention principale, en indiquant un changement de perspective énonciative. Il intègre les deux constituants qu'il articule dans une intervention de rang supérieur. Le changement de*

(19) J'emprunte librement cette typologie des équivalences sémantiques à la restitution qu'en fait Marc Wilmet. « *Les logiciens s'ingénient à stratifier le rapport d'équivalence : 1° équatif* (p. ex. *L'Étoile du soir est [la même chose que] l'Étoile du matin ou Le mari de Donna Elvire est [la même personne que] l'amant de Donna Anno*), **2° prédicationnel** (p. ex. *Pierre est [un] professeur : réponse à "qu'est-ce qu'il est/qu'est-ce qu'il fait ?"*), **3° identificationnel** (p. ex. *C'est Pierre / le kinésiste de ma sœur / l'orage : réponse à "qui est-il / qui est-ce ?" ou "qu'est-ce que c'est ?"*), **4° spécificacionnel** (p. ex. *Paris est la capitale de la France : réponse à "qu'est-ce que Paris ?"*) ». Marc Wilmet, 2003, *Grammaire critique du français*, Bruxelles, éd. Duculot, p. 538.

(20) Je renvoie pour l'étude de ce marqueur à l'article fondateur d'Irène Tamba, 1987, « "Ou" dans les tours du type : un bienfaiteur public ou un évergète », in *Langue française* n° 73, pp. 16-28.

(21) « *Compte tenu de l'approche développée ici, ce terme (reformulatif, c'est moi qui souligne) nous paraît plus adéquat que ceux de conclusif, utilisé par de Splenger (1980) et Jayez (1983), ou de réévaluatif, utilisé dans Schelling (1982), Roulet et al. (1985) et Roulet (1986)* ». La note infrapaginale est de Roulet.

perspective énonciative opéré varie selon le connecteur reformulatif utilisé. »⁽²²⁾ On ne manquera pas de remarquer que contrairement aux reformulations paraphrastiques, les reformulations non paraphrastiques impliquent un changement de perspective énonciative ; ce qui laisse clairement transparaître (plus encore que pour les RP) les valeurs polyphoniques qui leur sont attachées et dont je m'emploierai à expliciter la teneur *infra*.

Schéma de la reformulation non paraphrastique		
Formulation première (acte discursif inaccompli)	Marqueur de reformulation requis	Reformulation hiérarchiquement subsumante
	<i>Au fond, en définitive, en bref, en somme, finalement, en tout cas, de toute façon, de toute manière, en réalité, en fait...</i>	

Fig. 2

Autour de toute reformulation non paraphrastique, on verra donc la signalétique d'une séquence discursive dotée d'une certaine efficacité puisqu'il y a une réflexivité organisée par le locuteur, un arrêt en quelque sorte doublé d'un retour voué à faire sens. Il s'agit d'un arrêt marqué pour effectuer une « pesée » critique du segment source, présenté du coup comme un fragment non abouti, en phase de retraitement. C'est à l'occasion de cette mue discursive que le rédacteur soumet à l'allocutaire un concept de lui-même valorisé, paradoxalement modeste et péremptoire à la fois, grâce au recours sciemment organisé de l'approximatif et du « raté ». J'y reviendrai amplement *infra* pour indiquer les clivages qui traversent le scripteur ; clivages qu'esquisse Claudine Normand dans le mot qui suit. « *Comme toute opération productrice de sens, la reformulation suppose une structure de communication, un échange qui n'est pas pure et simple répétition ; ce schéma inclut toutes les formes de clivage de l'énonciateur lui-même telles qu'elles se manifestent dans les formules de rectification modalisantes, à l'oral (c'est-à-dire, ou plutôt, il me semble...), et dans les traces de rature et de surcharge à l'écrit.* »⁽²³⁾ Les reformulations donnent donc une certaine consistance, non pas à des *énonciateurs* comme le laisse entendre C. Normand, mais à des locuteurs différenciés, êtres de discours et donc fictions discursives, pour demeurer proche, sur ce point, de la théorie polyphonique d'Oswald Ducrot⁽²⁴⁾.

Pour clore cette évocation générique des deux sortes de reformulations, je prends le parti de marquer les distinctions que je viens d'établir sous forme de schéma (figure 3).

(22) E. Roulet, *Cahiers de linguistique française* n° 8, 1987, « Complétude interactive et connecteurs reformulatifs », p. 117. « *La fonction de reformulation est marquée par un type particulier de connecteurs interactifs, comme en fait, au fond, après tout, finalement, ou en tout cas, qui indiquent à la fois la subordination rétroactive et le changement de perspective énonciative, que nous appellerons reformulatifs.* » E. Roulet, *Cahiers de linguistique française* n° 8, 1987, « Complétude interactive et connecteurs reformulatifs », p. 116.

(23) Claudine Normand, 1987, p. 6, « Des mots sous et sur les mots, présentation », *Etudes de linguistique appliquée* n° 68, Paris, Didier Erudition.

(24) Théorie polyphonique, telle qu'elle a été décrite dans Ducrot 1984, *Le dire et le dit*, Paris, éd. De Minuit, chapitre VIII, intitulé *Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation*, pp. 171-233.

Structuration de la reformulation	
Reformulation paraphrastique	Reformulation non paraphrastique
<ul style="list-style-type: none"> • Equivalence sémantique prédiquée • Conservation du cadre énonciatif • Absence de hiérarchie entre les deux formulations • Marqueur de reformulation pas toujours requis (juxtaposition, ponctuation) 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence d'équivalence sémantique • Changement de perspective énonciative • Hiérarchie entre les deux formulations • Marqueur de reformulation toujours requis

Fig. 3

2. ASPECTS POLYPHONIQUES DES REFORMULATIONS

La littérature spécialisée est, à très peu de choses près, unanime à cet égard : proposer une reformulation, quelle qu'en soit la nature, impliquerait une volonté de coopération discursive entre le locuteur et son allocataire afin de lever des équivoques ou de surmonter des obstacles communicationnels. C'est ce que notent sans ambiguïté E. Gülich et T. Kotschi. « *Chaque fois qu'un locuteur hésite ou recule devant une formulation définitive, et que, par l'emploi d'un MRP (marqueur de reformulation paraphrastique) il souligne le caractère provisoire de celle-ci, il signale qu'il rencontre des obstacles dans la production du discours (cf. Antos 1982, 160). Ainsi, de la présence d'un MRP on peut conclure à l'existence de problèmes ou d'obstacles de communication. La reformulation paraphrastique est un moyen de surmonter ces obstacles. Chaque étape dans le processus de reformulation fait partie d'une stratégie qui vise à résoudre des problèmes communicatifs.* »⁽²⁵⁾ A leur suite, Charolles et Coltier confirmeront cette orientation interlocutive. « *La production d'une reformulation paraphrastique suppose de la part du locuteur/scripteur une volonté d'adaptation à l'auditoire (aux lecteurs). Elle est donc l'indice d'un comportement coopératif.* »⁽²⁶⁾

Ce qui vaut, en cette matière, pour les reformulations paraphrastiques, vaut, à l'oral comme à l'écrit, pour toutes reformulations comme semble l'indiquer C. Normand. « *Reformuler c'est revenir sur ce qui a été formulé par d'autres ou par soi-même, par un travail qui vise à l'éclaircissement et se situe ainsi dans la perspective de la communication : rendre une production de sens plus adéquate à son objet, se faire comprendre mieux mais aussi comprendre mieux, s'assurer que l'on a bien compris ou que l'on dit de façon juste ce dont il s'agit.* »⁽²⁷⁾ Le tâtonnement serait « authentique » et relèverait d'une écriture confrontée à tous les ajuste-

(25) Elisabeth Gülich et Thomas Kotschi, 1983, « Les marqueurs de la reformulation paraphrastique », *Cahiers de linguistique française* n° 5, pp. 334-335.

(26) Charolles et Coltier, 1986 : 58, « Le contrôle de la compréhension dans une activité rédactionnelle : éléments pour l'analyse des reformulations paraphrastiques », *Pratiques*, n° 49, mars 1986, pp. 51-66. Point de vue corroboré par Catherine Schnedecker : « *Il a été montré (par E. Gülich et T. Kotschi) que toute opération de reformulation suppose, de la part du locuteur, un comportement coopératif dicté par le souci de s'adapter à son auditoire, par la volonté de lui faciliter le travail d'interprétation.* » « La gestion des marqueurs récapitulatifs : l'exemple de *bref* », in Michel Charolles et André Petitjean (sous la dir.), 1992, *L'activité résumante*, Metz, éd. Du Centre d'Analyse Syntaxique de l'Université de Metz, p. 84.

(27) Claudine Normand, « Des mots sous et sur les mots, présentation », *Etudes de linguistique appliquée* n° 68, Paris, Didier Erudition, 1987, p. 6 ; cf. également, ici-même, la citation indexée par la note 23.

ments et autres remaniements de « dernières minutes » inhérents à tout travail textuel.

Schématiquement, je pourrais représenter les deux conceptions – communicationnelle d'une part et polyphonique d'autre part – auxquelles je fais référence de la façon suivante (figure 4).

Approche communicationnelle	Motivation de la reformulation		
	<i>Difficultés communicationnelles</i>		
	Reformuler pour :	Reformuler pour :	Reformuler pour :
	Faciliter l'accès au sens et aux intentions	Préciser rigoureusement une information	Remplir une fonction dialogique de coopération

Fig. 4

La conception ici schématisée répond à une approche que je qualifierai de « spontanéiste » : la première formulation, serait faite d'approximations et de « ratages », alors que la reformulation, par l'exercice d'un discernement particulier, contribuerait à la « *complétude interactive* », pour reprendre l'expression d'Eddy Roulet⁽²⁸⁾. Il y aurait une forte corrélation entre les ratés scripturaux d'une part et la volonté du rédacteur d'exercer un contrôle métadiscursif, via les reformulations qui viendraient en quelque sorte remédier aux approximations décelées. Le propos de Françoise Gardes-Madray est de ce point de vue très éclairant : « *Le contrôle métalinguistique de la production du sens par le sujet a un fonctionnement parallèle à celui des ratages dont il constitue en quelque sorte l'envers. Nous définirions le métadiscours comme un contrôle a posteriori par le sujet de sa propre production discursive ou de celle de l'autre...* »⁽²⁹⁾ La dimension de coopération n'est en effet pas négligeable à l'oral mais elle ne suffit pas à rendre compte de toutes les conduites discursives observables à l'écrit ; notamment les partitions polyphoniques, sciemment mises en scène par le scripteur (figure 5).

La reformulation est un acte argumentatif complexe qui, pour persuader, conjoint deux procédés polyphoniques qu'il convient de bien distinguer. On organise d'une part un partage de voix pour mieux servir l'ethos discursif du scripteur et souligner ainsi à quel exercice de discernement et / ou de pondération il s'astreint. D'une autre part, la reformulation convoque – de manière présumée – une instance de ratification : une instance « éthique » (en référence à l'ethos que je définirai *infra*) pour les reformulations non paraphrastiques des instances codique,

(28) *Cahiers de Linguistique Française* n° 5, 1985, p. 321.

(29) Citée in Marie-Madeleine de Gaulmyn, « Reformulation et planification métadiscursives », in J. Cosnier et C. Kerbrat-Orecchioni, *Décrire la conversation*, Lyon, P.U.L., 1987, pp. 172-173. La suite du propos n'est pas dépourvue d'intérêt : « *Le temps d'actualisation se complète ainsi par la mémoire du discours à l'intérieur du discours lui-même. La parole, en même temps qu'elle se réalise, produit son évaluation et l'évaluation de l'échange interactif dans un commentaire où l'approbation de l'autre est presque constamment sollicitée. Cette évaluation s'opère soit au moyen de para-praxèmes du type "eh, bon, enfin, alors..." P, soit au moyen de séquences stéréotypées du type "j'sais pas, j'te dis, c'est-à-dire", construites le plus souvent à partir des praxèmes "dire" et "savoir". Par ces divers procédés évaluatifs, le métadiscours permet à la parole d'avancer en clôturant les failles qui étaient apparues.* » *Ibidem*, p. 173.

doxique et encyclopédique pour les reformulations paraphrastiques, via les connecteurs reformulatifs.

Approche polyphonique	Motivation de la reformulation		
	<i>Edification d'une stratégie énonciative et argumentative</i>		
	Reformuler pour :	Reformuler pour :	Reformuler pour :
	Théâtraliser l'incrémentation scripturale et le tâtonnement des voix	Construire un ethos discursif via le partage des voix pour les RNP Convoquer une norme (le code, la doxa, l'encyclopédie) pour valider la reformulation pour les RP	Indiquer, via le partage des voix, la seule manière de comprendre la séquence complexe
Loc1 / Pdv1	Marqueur de validation de la partition de Loc	Loc1 prime / Pdv2	

Fig. 5

Le scripteur met en scène deux points de vue co-occurents qu'il va soigneusement ordonnancer – pour le cas des reformulations paraphrastiques – ou hiérarchiser, pour le cas des reformulations non paraphrastiques. Je ne fais là que décrire les distinctions que Ducrot a proposées pour rendre compte de la polyphonie à l'œuvre dans certaines séquences discursives et ainsi éviter les confusions les plus courantes entre sujet parlant, locuteur et énonciateur. « Certes, du point de vue empirique, l'énonciation est l'œuvre d'un seul sujet parlant, mais l'image qu'en donne l'énoncé est celle d'un échange, d'un dialogue, ou encore d'une hiérarchie de paroles. Il n'y a là de paradoxe que si l'on confond le locuteur – qui, pour moi, est une fiction discursive – avec le sujet parlant – qui est un élément de l'expérience. »⁽³⁰⁾ Une manière nette de marquer la hiérarchie des paroles – des points de vue⁽³¹⁾ – à l'œuvre dans les reformulations et de profiler les multiples figures du locuteur.

2.1. Fonctionnement polyphonique des reformulations non paraphrastiques

Pour infléchir un peu plus encore l'approche communicationnelle, il importe de mieux mettre en lumière le caractère éminemment planifié et tactique de tout acte de reformulation non paraphrastique. Les approximations de première formulation seraient selon moi, dans la plupart des cas, pour ne pas dire dans tous, simulées et procéderaient d'une théâtralisation scripturale dont le ressort serait la constitution d'un ethos discursif qui mettrait en scène spécifiquement l'exigence de pondération à travers la quête d'une reformulation scrupuleuse, soucieuse de demeurer au plus près des contours conceptuels du travail rédactionnel.

(30) Ducrot, 1984, *Le dire et le dit*, Paris, éd. de Minuit, pp. 198-199.

(31) Dits autrement énonciateurs chez Ducrot. « J'appelle "énonciateurs" ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis ; s'ils "parlent", c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles. » O. Ducrot, 1984, *Le dire et le dit*, Paris, éd. E Minuit, p. 204.

C'est assez nettement observable chez les scripteurs experts, comme du reste chez les scripteurs convers : le recours à des séquences métadiscursives signalées par des marqueurs de reformulation ne se résume pas à l'instauration d'un « *dialogisme interlocutif*. »⁽³²⁾ Le scripteur théâtralise la séquence en question pour jouer sur la plasticité du cotexte droit. L'expression du premier point de vue (que je noterai désormais Pdv1) correspondrait, dans le cadre de la construction de l'ethos discursif propre aux reformulations, à une instance conjecturale. Le locuteur y exhiberait les marques du risque et de la modestie en ayant recours à une formulation de première approximation, un peu comme s'il était en butte à une difficulté de communication qu'il s'emploierait à dépasser par un effort d'ajustement sémantico-pragmatique, voué à faciliter la tâche de son allocutaire en compréhension.

4. Il y a quelques années est apparu un nouveau style de musique, qui a révolutionné le monde musicale et qui réunit un grand nombre de gens, c'est la Techno. On entend cette musique lors de gigantesque soirée, où se trouvent près de deux à trois milles personnes qui dansent et s'amuses ensemble. « Ensemble », je ne le pense pas, car on trouve dans ces endroits la tellement de monde, **qu'en fin de compte** on peut y rencontrer une personne charmante, puis la perte de vu, pour le restant de la soirée, quelque minute après. Le fait aussi que l'on assiste à un tel spectacle de son et lumière, que l'on ne s'entend même plus hurler, ni l'on ne se voit à plus d'un mètre. Il faut savoir que dans ces soirées la sono déverse près de 2 kw, c'est à dire environ 200000 watts. C'est quand même énorme et peu propice à la communication. (Corpus convers).

L'occurrence 4 est particulièrement instructive sous l'angle de la mise en scène de points de vue qui consacrent les clivages proposés par le scripteur. Un premier indice de cette théâtralisation nous provient du phénomène d'écho produit par la reprise en mention de « *ensemble* », qui déclenche une procédure de révision qui n'a rien de fortuit. Le Pdv 1 de l'instance conjecturale est sciemment proposé puisque outre la reprise en écho, le rédacteur l'intègre dans le Pdv2 grâce à un marqueur de RNP. D'une certaine façon, la gradation proposée révèle, par degré, la stratégie argumentative qui se manifeste pleinement avec « *en fin de compte* ». Ceci dit en marge du propos, on remarquera le recours à une séquence de reformulation, paraphrastique (avec *c'est-à-dire*), qui, sous couleur d'instituer une proposition équative, permet en fait au scripteur de convoquer son encyclopédie, même si en l'occurrence il n'en tire pas le meilleur avantage dans la mesure où la conversion kw / watts est erronée.

5. Ignorant les États, les réalités nationales, les pesanteurs historiques, il (l'humanitaire) manifeste alors un désir d'interventionnisme tous azimuts, prétend avec ses seules ressources en finir ici tout de suite avec l'injustice. **Bref**⁽³³⁾ réclamant l'impossible, il en perd le sens du possible, l'idée qu'à défaut d'instaurer le paradis sur terre, la politique reste ce choix du préférable sur le détestable. Et cet angélisme le conduit tout droit au cynisme. (Corpus expert).

La même configuration ou presque est discernable dans l'occurrence 5. L'acte discursif premier dresse un état des aspirations de l'humanitaire ; certes un état péjorativement connoté, comme l'indique le recours au verbe *prétendre*, fortement modalisateur, mais ce n'est qu'après le connecteur « *bref* » que le Pdv 2 est

(32) L'expression est de – du moins est empruntée à – Charaudeau et Maingueneau : *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, éd. Du Seuil, 2002, p. 176.

(33) Pour l'étude de *bref*, je renvoie au remarquable article de Catherine Schnedecker, 1992, « La gestion des marqueurs récapitulatifs : l'exemple de *bref* », in Charolles M. et Petitjean A., (sous la dir.), *L'activité résumante*, Metz, éd. Centre d'Analyse Syntaxique de l'Université de Metz, pp. 63-104.

délivré, dans toute la rigueur de l'évaluation que propose le rédacteur. L'exégèse de ces exemples me permet de risquer une modélisation polyphonique de la reformulation non paraphrastique (figure 6).

Schéma polyphonique de la reformulation non paraphrastique		
Pdv1 Formulation initiale : <i>Instance conjecturale</i>	Marqueur de reformulation requis <i>Au fond, en définitive, en bref...</i>	Pdv2 Reformulation hiérarchiquement subsumante : <i>Instance d'évaluation et de recatégorisation</i>
	Instance « éthique » (référence faite à la construction de l'ethos discursif) / clivage du locuteur, en deux êtres de discours, L et λ	
	Instance de ratification / validation propre au scripteur	
(dédoubllement interne) <i>Principe d'ipséité</i>		

Fig. 6

Pour appréhender au mieux cette schématisation, il convient de repérer tout d'abord la tripartition de la séquence globale : la formulation initiale qui relève de l'instance conjecturale, le marqueur de reformulation au nom duquel la reformulation sera proposée et, enfin, la reformulation hiérarchiquement englobante. L'acte, dans sa globalité, est validé par le connecteur et ce n'est qu'en son nom qu'une reformulation devient possible. J'appelle principe d'ipséité⁽³⁴⁾ (qui provient de *soi-même*, littéralement) le fait que le dédoublement de voix émane du scripteur lui-même – de manière auto-centrée – qui organise la partition par opposition au principe d'extranéité – de manière hétéro-centrée – qui régit le fonctionnement des reformulations paraphrastiques dont je vais faire état à présent.

2.2. Le fonctionnement polyphonique des reformulations paraphrastiques

S'il y a, en tel ou tel point de la chaîne verbale, une mise en relation de deux segments dont on pose formellement une forme quelconque d'équivalence (sémantique, illocutoire etc.) plus ou moins hiérarchisée, cela ne tient pas du hasard. C'est qu'il y a une volonté de marquer structurellement et / ou pragmatiquement un segment de discours dont on a estimé – après évaluation – qu'il requerrait une précision, une interprétation ou une mise en saillie. Rien ne relève de la tautologie ou d'une pure spéculativité car sous couleur d'assurer une redondance sémantique, le locuteur rompt avec les pratiques elliptiques et nourrit la volonté, équivoque, d'aider d'une part et de contraindre autrui d'autre part à « entendre » la relation en un certain sens et non en un autre. En somme, il met en scène un tâtonnement discursif pour mieux organiser la transgression équative. Sous couvert de nous livrer une forme linguistique équivalente, à un titre ou à un autre, il opère une conversion qui, tout en s'appuyant sur de l'instructionnel – du linguistique –, débouche sur du constructionnel, c'est-à-dire sur un mode de sollicitation largement inférentiel, orienté en fonction de la visée illocutoire d'ensemble.

(34) J'emprunte le concept d'ipséité à Paul Ricœur, 1990, *Soi-même comme un autre*, Paris, éd. Du Seuil, p. 13 et sqq.

Les marqueurs de reformulations paraphrastiques, sur lesquels je reviendrai amplement, permettent ces modulations. La boucle métadiscursive qu'ils instituent a pour objet d'étalonner un acte discursif premier vis-à-vis d'un canon – le code, la doxa ou l'encyclopédie selon les cas – qui échappe en partie au locuteur / scripteur et qui comme tel offre une garantie d'objectivité, mais en partie seulement puisque celui-ci convoque habilement cette instance de ratification externe pour se soustraire à une appréciation jugée partisane. C'est la raison pour laquelle j'ai réservé à ce principe le nom d'extranéité. Le rédacteur ne s'autorise pas de lui-même pour instituer le partage des voix, il en réfère à une instance présumée « objective » : le code linguistique, la doxa ou encore l'encyclopédie.

6. La fantastique liberté de choix de l'acheteur inciterait chacun de nous à se prendre en charge, à se responsabiliser, à diversifier ses conduites et ses goûts et surtout nous préserverait à jamais du fanatisme et de l'embrigadement. **Autrement dit** quatre siècles d'émancipation des dogmes, des dieux et des tyrans aboutiraient ni plus ni moins à cette merveilleuse possibilité de trancher entre plusieurs barils de poudre à laver, chaînes de télévision ou modèles de jeans. Pousser son caddie entre les linéaires d'un supermarché, zapper frénétiquement sur sa télécommande serait une manière de travailler sans le savoir pour la concorde et la démocratie. On ne saurait imaginer plus magistral contresens : car l'on consomme précisément pour ne plus être des individus et des citoyens, pour échapper un instant à la lourde contrainte d'avoir à faire des choix fondamentaux. (Corpus expert)

7. On ne peut plus aujourd'hui se cacher, les classes sociales ont une hiérarchie et elle se fait au détriment du langage car celui-ci est séparé. Le langage soutenu existait mais c'est le langage familier qui est un dérivé du langage courant qui a intensifié cette généralité. Cette généralité peut seulement s'arrêter mais on parle comme son environnement **autrement dit** on ne peut s'amuser à imiter un autre langage que le sien il faudrait travailler en aval pour arranger les choses ou faire semblant de parler un langage qui nous est pas propre en employant des mots qu'on ne comprend pas et dont la signification nous échappent. (Corpus convers).

Dans les occurrences 6 et 7, les scripteurs s'arrogent respectivement le pouvoir de remodeler sémantiquement des séquences plus ou moins longues en jouant sur le principe de pertinence : l'instruction d'équivalence délivrée par *autrement dit* va être mise à profit par l'allocutaire pour restaurer une équivalence tenue pour probable, via les multiples calculs inférentiels. Le locuteur parvient ainsi à actualiser la prédication d'identité, alors même que les similitudes sémantiques sont de faible ampleur (figure 7).

Schéma polyphonique de la reformulation paraphrastique				
Pdv1 Formulation première : • dénomination et / ou • prédication	Marqueur de reformulation <i>C'est-à-dire, autrement dit, en d'autres termes, ou ...</i>			Pdv2 Formulation remaniée : • équative • interprétative • spécifique • identificationnelle • prédicationnelle
	Instance codique (référence faite au code)	Instance doxique (référence faite à l'opinion)	Instance encyclopédique (référence faite à l'encyclopédie ou à la mémoire discursive partagée)	
	Instance de ratification / validation extérieure au scripteur			
<i>Principe d'extranéité</i>				

Fig. 7

Les rédacteurs convers usent des mêmes procédés avec – considérations stylistiques mises à part – la même licence : il peuvent s'en tenir à un strict rapport d'équivalence ou verser dans une reformulation dont la dominante peut varier de l'identification à l'interprétation en passant par les stades intermédiaires de la spécification et de la prédication. Après avoir produit des occurrences qui aménagent la relation d'équivalence, je fais à présent état d'un exemple de relation si manifestement équative qu'il n'y a pas lieu de l'explicitier ou de la commenter.

8. De plus en plus de métier, de nos jours, s'orientent vers la communication. Les étudiants sortant d'une EX Terminale G et qui s'orientent vers action commerciale **autrement dit** la vente c'est qu'ils ont à peu près tous un bon langage. Avec le langage, on peut associer la volonté au travail et l'aptitude face au travail. Le langage est le principal moteur et autour d'autres facteurs sans lesquels le langage serait mauvais. (Scripteur convers).

Toutes les observations jusqu'ici consignées pourraient être représentées dans le schéma intégratif suivant (figure 8).

Schéma polyphonique intégré des reformulations				
Pdv 1 Formulation première. (Dénomination et / ou prédication)	Reformulations paraphrastiques			Pdv2 Formulation remaniée. (Dénomination et / ou prédication)
	Pdv codique (référence au code)	Pdv doxique (référence à l'opinion)	Pdv encyclopédique (référence faite l'encyclopédie ou à la mémoire discursive partagée)	
	<i>Principe d'extranéité</i>			
	Reformulations non paraphrastiques			
	Pdv « éthique » (en référence à la construction de l'ethos)			
	<i>Principe d'ipséité</i>			

Fig. 8

3. LES CONNECTEURS REFORMULATIFS

3.1. Généralités

Parmi les clés de détermination qui permettent de distinguer les reformulations paraphrastiques des reformulations non paraphrastiques, il y a, en bonne place, le marqueur de reformulation. On aura relevé que sa présence quoique fréquente n'est pas obligatoire en reformulation paraphrastique : des marques suprasegmentales suffiraient à l'identification d'une configuration paraphrastique, ainsi que l'établissent Murat et Cartier-Bresson : « *La pause rythmique marquée par la virgule sert à délimiter deux énonciations. C'est entre ces deux énonciations que jouent toutes sortes de phénomènes dialogiques. Le plus souvent, c'est le locuteur lui-même qui se reprend, en anticipant sur les attentes de l'autre.* »⁽³⁵⁾

(35) Murat et Cartier-Bresson, février 1987, *Langue française* n° 73, pp. 5-15.

Tout autre est le cas des reformulations non paraphrastiques : le marqueur est essentiel, si bien que l'on peut admettre avec C. Rossari que c'est lui qui institue l'opération de reformulation. « *Les opérations de reformulation non paraphrastique, par contre, ne sont repérables que par les marqueurs qui les introduisent : la suppression du marqueur entraîne inévitablement la suppression de l'opération. Cette distinction purement formelle émane d'une divergence fonctionnelle entre les deux types de reformulation.* »⁽³⁶⁾ On s'en assurera avec les occurrences suivantes en pratiquant le test de l'effacement.

- 9a.** S'il est requis de chacun de nous comme l'a bien établi Claude Lefort d'être à la fois un citoyen, un patriote, une personne privée et un consommateur, **bref** de servir plusieurs maîtres qui ne s'aiment pas entre eux, l'éclipse relative du patriote et du citoyen à notre époque, au moins en Europe de l'Ouest, laisse face à face la personne et le consommateur, confrontation où le second sort souvent gagnant. (Corpus expert)
- 9b.** S'il est requis de chacun de nous comme l'a bien établi Claude Lefort d'être à la fois un citoyen, un patriote, une personne privée et un consommateur, de servir plusieurs maîtres qui ne s'aiment pas entre eux, l'éclipse relative du patriote et du citoyen à notre époque, au moins en Europe de l'Ouest, laisse face à face la personne et le consommateur, confrontation où le second sort souvent gagnant. (Corpus expert)

La proposition infinitive en 9b semble constituer le pendant syntaxique initié par « *d'être à la fois...* » et comme tel n'apparaît pas comme une reformulation. Le schéma discursif répondrait à une adjonction plus qu'à une reformulation alors qu'en 9a, le connecteur reformulatif marque sans équivoque l'acte rétroactif de subordination, constitutif de la reformulation non paraphrastique. On notera que chez un scripteur convers, la présence du connecteur se pose avec la même impériosité ; elle est rigoureusement de même nature : se passer du connecteur reviendrait à modifier la nature de l'acte discursif en question.

- 10a.** En effet, avant, un analphabète n'avait pas de problème pour trouver du travail, la majorité des gens l'étant. Mais, de nos jours, ce problème, sans conséquences auparavant, devient un biais pour celui qui le porte. En effet, pour travailler, se loger, se nourrir **bref** pour vivre de nos jours, il faut obligatoirement savoir écrire et lire (papier administratif). Les analphabètes sont donc, de ce fait, rejetés de la société et ceci pour un problème de communication. (Corpus convers).
- 10b.** En effet, avant, un analphabète n'avait pas de problème pour trouver du travail, la majorité des gens l'étant. Mais, de nos jours, ce problème, sans conséquences auparavant, devient un biais pour celui qui le porte. En effet, pour travailler, se loger, se nourrir pour vivre de nos jours, il faut obligatoirement savoir écrire et lire (papier administratif). Les analphabètes sont donc, de ce fait, rejetés de la société et ceci pour un problème de communication. (Corpus convers).

En 10b, c'est encore un schéma additif qui prévaut comme le laisse clairement apparaître la ponctuation à valeur énumérative. Le choix de solliciter comparativement un scripteur expert et des scripteurs convers pour exemplifier le phénomène a sa raison d'être dans la similitude de comportement du connecteur ; ce qui atteste bien que le talent supposé du rédacteur expert n'entre pour aucune part dans la fonctionnalité des connecteurs reformulatifs : c'est bien eux et eux seuls qui instaurent la relation de reformulation non paraphrastique.

Il est par ailleurs intéressant de remarquer que le connecteur reformulatif

(36) 1990 : 349

laisse place à une large initiative pour la conformation de l'acte final, en cotexte droit. Le connecteur délivre une instruction (en langue) qui signale le cotexte droit comme un remaniement de tout ou partie du cotexte gauche, en même temps qu'il instaure une hiérarchie des actes discursifs qui précèdent et succèdent au connecteur.

3.2. Propriétés polyphoniques des marqueurs de reformulation

Je fais l'hypothèse que tous les marqueurs de reformulation – paraphrastique ou non – de par leur sémantisme, de par les instructions qu'ils délivrent en langue sont nécessairement aussi des marqueurs de polyphonie. Quelle que soit leur spécificité, ils signalent invariablement des phénomènes de dédoublement vocalique assimilables de plein droit à des valeurs polyphoniques. La tripartition segmentale ⁽³⁷⁾ de toute activité de reformulation (la formulation source (FS), le marqueur de reformulation (MR) et la reformulation cible (RC), résultante de l'activité générale de « conversion ») épouse les formes de la structure polyphonique en ceci que le translateur institue de fait deux *points de vue* au moins ; exactement au même titre que la négation par exemple, archétype du fonctionnement polyphonique dans la mesure où elle est inscrite en langue. De même que dire ou écrire « ce mur n'est pas blanc » présuppose l'existence d'un point de vue contraire (« ce mur est blanc »), dire X **c'est-à-dire** Y revient à nettement distinguer (au moins) deux points de vue sous deux formulations nécessairement distinctes, même si le degré d'équivalence sémantique est élevé. Alors que la négation confronte deux pdv rigoureusement antithétiques, la reformulation procède d'une traduction intralinguale des deux pdv, au nom de la doxa, du code, de l'encyclopédie (*c'est-à-dire, ou...*) ou encore de la factualité avec des marqueurs tels *en réalité, en fait*. En résumé, on pourrait avancer que chaque fois que nous sommes en présence d'une tripartition segmentale, pour le cas qui nous occupe, segment source, connecteur de reformulation et segment reformulé ; doublée d'un effet d'écho, il s'agit typiquement d'un cas de polyphonie, via la pluralité des points de vue.

Les marqueurs de reformulation (MR) ont en commun une propriété qui suscite de la polyphonie : celle d'être bifide (clivée en deux) et par voie de conséquence de constituer un interstice, en quelque sorte, entre deux actes discursifs. L'attestation d'un MR consacre, en d'autres termes, la structuration de deux actes discursifs auxquels il est simultanément fait référence. Le scripteur en appelle au code soit pour établir une relation d'équivalence (pour les reformulations paraphrastiques), soit pour opérer un remaniement plus fondamental impliquant un changement de perspective énonciative (pour les reformulations non paraphrastiques). Dans les deux cas, on remarquera une opération de superposition que l'on pourrait gloser de la sorte, en termes génériques :

- Le segment initié en cotexte gauche est reformulable en langue par (ces termes-ci, en dernière instance) et non par d'autres.
- Si l'on emploie d'autres termes, c'est pour parvenir, par le truchement de la langue à un degré de précision ou de concision plus grand (RP) ou à l'expression d'un acte discursif majeur, englobant ce qui n'était en première formulation qu'une épure discursive (RNP).
- Le locuteur éprouve la nécessité d'en passer par d'autres termes ; par la médiation de la langue, susceptible de traduire de manière rigoureuse ce qui n'était initialement qu'une approximation plus ou moins grossière. Néanmoins,

(37) Je m'astreindrai à montrer, par l'étude d'une occurrence particulièrement instructive, qu'il existe des cas de partition plus complexes, pouvant compter jusqu'à cinq constituants.

c'est tout de même le locuteur par un acte individuel d'utilisation qui actualise les suites lexématiques et syntagmatiques qu'il utilise.

Plus spécifiquement, il importerait d'établir une classification des connecteurs pour cerner de plus près les linéaments de l'activité polyphonique. Je propose, à titre d'hypothèse, de réaménager les taxinomies de référence⁽³⁸⁾, non par goût du changement ou de la controverse mais parce qu'il me semble que les valeurs polyphoniques, potentiellement attachées à chacun des marqueurs, ne relèvent pas des mêmes lignes de partage (paraphrastiques non paraphrastique). Je suis porté à considérer que des marqueurs comme *en réalité, en fait, de fait* – théoriquement impliqués dans des reformulations non paraphrastiques – répondent à des comportements polyphoniques similaires à ceux des marqueurs de reformulation paraphrastiques tels que *c'est-à-dire* (sur lequel je vais revenir) ou encore *en d'autres termes, autrement dit*; du moins qu'ils leur empruntent tout ou partie de leur comportement. Gülich et Kotschi (1983) ont proposé une première recension des MRP; Roulet⁽³⁹⁾, quant à lui, a dressé un état des MRNP, tout en proposant de façon systématique une description de ces marqueurs. Dans une perspective comparative et animée par une volonté de synthèse, Rossari a édifié la typologie suivante (figure 9) que je suggère de remanier, au nom des comportements polyphoniques attachés à chacun des marqueurs.

Tableau des Opérations de reformulation

Opérations de reformulation				
Paraphrastique	Non paraphrastique			
	<i>Récapitulation</i>	<i>Reconsidération</i>	<i>Distanciation</i>	<i>Invalidation</i>
C'est-à-dire En d'autres termes Autrement dit	En somme En un mot Bref	– Tout bien considéré – Tout compte fait – Somme tout – Après tout	En tout cas	Enfin
			De toute façon De toute manière	
		En fin de compte Finalement En définitive	En fait De fait En réalité Au fond	

Selon Corinne Rossari, 1990, p. 353, in *Cahiers de linguistique française*, n°11.

Fig. 9

Deux autres raisons motivent le remaniement que je propose. D'une part le degré d'équivalence (3.3) induit par les marqueurs des deux classes (RP / RNP); d'autre part l'instance (4.) au nom de laquelle la reformulation est proposée.

(38) Je songe à celles établies par Gülich et Kotschi pour les MRP, par Roulet pour les MRNP, finalement synthétisées par C. Rossari.

(39) *Cahiers de linguistique française*, n°8, 1987. On consultera notamment pp. 121-133 pour la description des marqueurs de reformulation.

3.3. Amplitude des équivalences

Les marqueurs de reformulation paraphrastique sont réputés instaurer une relation d'équivalence, comme je l'ai déjà souligné. Or, comme nous le montre sans équivoque l'étude de *c'est-à-dire*, l'équivalence en question est en proie à une très grande plasticité sémantico-pragmatique de sorte qu'elle pourrait pratiquement être apparentée une opération de reformulation non paraphrastique. Je songe en particulier aux emplois interprétatifs de *c'est-à-dire* tels que les ont décrits Murat et Cartier-Bresson (40).

Le marqueur de « symétrie » et d'équivalence qu'est *c'est-à-dire* joue sur sa propriété intrinsèque en langue pour rapprocher en discours, potentiellement en tout cas, des segments par ailleurs fort dissemblables, très peu apparentés sémantiquement pour servir une visée illocutoire particulière (et/ou argumentative). Il y a, dans les emplois interprétatifs de *c'est-à-dire*, un vrai coup de force discursif en ce sens qu'un marqueur « relationnel » apparemment univoque comme *c'est-à-dire* permet d'introduire de l'hétérogénéité sémantique alors même qu'on en attendrait, *a priori*, un rapport assez strict d'équivalence. On appréciera la plasticité qu'offre *c'est-à-dire* en comparant sommairement deux de ses emplois parmi les plus répandus.

11. Le XVIII^e siècle a distingué deux formes de bêtise : la première assimilée au préjugé, **c'est-à-dire** à tout ce qui est hérité sans examen, devait former la cible de la pensée progressiste avant que celle-ci à son tour ne sombre dans une autre forme de sottise plus opaque encore, celle qui accompagne l'idolâtrie de l'Histoire, de la Science et de la Technique (Corpus expert).

Dans l'occurrence 11, on reconnaîtra sans peine une reprise spécificationnelle : le *préjugé* se trouve converti en cotexte droit avec une équivalence qui tient dans le principe d'explicitation incarné par le groupe prépositionnel expansé « à tout ce qui est hérité sans examen. » Dans les deux occurrences qui suivent, en revanche, on conviendra tout aussi aisément que la reprise perd considérablement en similitude.

12. Alors jaillissent toutes les conditions favorables à la parole victimaire laquelle dispose en outre d'un allié à l'influence croissante : l'avocat. C'est lui désormais le tiers adultérin qui s'introduit entre l'individu et son malaise, allié indispensable mais qui peut aussi, par calcul et intérêt, pousser à la multiplication des droits subjectifs indus au détriment du bien commun.
En ce domaine l'Amérique montre la voie, **c'est-à-dire** les pièges à éviter puisque la victimologie y est en passe de devenir un fléau national. On connaît les anecdotes aussi confondantes que grotesques dont regorgent les annales judiciaires : un tueur en série doit-il répondre de ses méfaits ? (Corpus expert).
13. *Etre soi*, **c'est-à-dire** *coupable* (Corpus expert).

Il y a une gradation perceptible entre les deux exemples : en 12, les indices corrélatifs – ceux qui nous permettent d'apparier le cotexte gauche et la reprise à droite – sont perceptibles et objectivables ; alors qu'en 13, la reprise confine à une interprétation extrêmement libre dont la teneur philosophique ne parvient pas à dissimuler l'ampleur de l'écart qui culmine, en matière de subjectivité montrée. Il n'en va pas autrement dans le corpus des scripteurs convers : les mêmes régularités se donnent à lire.

14. Il faut savoir que dans ces soirées la sono déverse près de 2 kw, **c'est à dire** environ 200000 watts. C'est quand même énorme et peu propice à la communication. (Corpus convers).

(40) Michel Murat et Bernard Cartier-Bresson, « C'est-à-dire ou la reprise interprétative », *Langue française* n°73, février 1987, pp. 5-15.

La nature de l'équivalence posée ne prête pas vraiment à discussion puisqu'il s'agit purement et simplement d'un exercice de conversion auquel se livre le rédacteur : il nous invite à découvrir un rapport d'inclusion, les kw transformés en watts, pour obtenir un effet de quantification plus saisissant ⁽⁴¹⁾. L'équation est quasi transparente et la reprise peut être qualifiée de purement équative. Dans les deux occurrences qui suivent, on remarquera en revanche que la reprise à droite est nettement moins fidèle, sans qu'il y ait pour autant à prononcer un jugement d'anomalie.

15. « Appartenir » à quelqu'un, à quelque chose, cela veut dire faire partie intégrale d'un groupe, d'une société quelle qu'elle soit.
Donc, est-ce que notre langue est, aujourd'hui devenu un moyen d'exclusion ?
N'est-elle pas plutôt une « arme » afin de nous affirmer ?
Ne peut-on pas vivre avec notre langage, **c'est-à-dire** en acceptant nos racines, et en même temps tenter de s'intégrer dans la Société Universelle, où toutes les différences ne devraient pas exister ? (Corpus convers).
16. Dans le livre de J. Salomé « T'es toi quand je parle », l'auteur souligne à quel point il est important, dans un dialogue, que l'individu ne « s'oppose » pas ni ne « s'impose ». En effet, si l'un des deux interlocuteurs met en place ce système de communication, l'autre ne peut exister et marquer, de ce fait, sa différence, son identité. Le langage, c'est donc, se poser par rapport aux autres, **c'est-à-dire** s'en distinguer. (Corpus convers).

C'est tout le jeu dans les écarts qui est ici manifesté. Paradigmatiquement, des reprises diamétralement opposées auraient pu être proposées, sans troubler la « conformité » discursive et pragmatique de la séquence, tant la présomption d'identité est solidement campée par *c'est-à-dire*.

Alors même que *c'est-à-dire* construit un cadre rigide de stéréotypie, le scripteur y met, en discours, la part de plasticité requise pour immiscer de la « transgression », qui va bien au-delà de la problématique de la modalisation. Il prend la main sur la langue, si je puis dire, et propose à la validation d'autrui son propre algorithme paraphrastique.

On se le rappelle : le rapport d'équivalence ne s'établit pas qu'à l'aune du critère de similitude sémantique : « *L'usage d'une reformulation paraphrastique, confirme Rossari, après d'autres, assure donc le postulat d'une équivalence qui peut se situer au niveau de la forme, du contenu ou de l'acte illocutoire inhérent à l'énoncé, malgré la modification inévitable qu'apporte la reformulation.* » ⁽⁴²⁾ Dans cet espace de reformulation, il convient de voir la matérialisation des stratégies cognitivo-langagières dont a fort justement traité C. Fuchs. « *Il m'a paru important d'insister sur le fait que l'établissement d'une relation de paraphrase se joue sur un autre terrain que celui de la langue : il s'agit d'une stratégie cognitivo-langagière des sujets qui procèdent à une identification momentanée des significations de chacun des deux énoncés, annulant les différences au profit des seules ressemblances.* » ⁽⁴³⁾ En somme, si l'on s'en remet à l'approche d'Umberto Eco, c'est l'axe de tension actualisé / non actualisé qui prévaut ainsi. Par inférences, dit autrement, on exhibe co(n)textuellement des valeurs sémiqes en même

(41) Même si, comme je l'ai indiqué *supra*, la conversion est erronée.

(42) Corinne Rossari, 1990, « Projet pour une typologie des opérations de reformulation », *Cahiers de Linguistique Française*, n° 11, Genève, éd. De l'Université de Genève, p. 349.

(43) C. Fuchs, 1994, *Paraphrase et énonciation*, Gap / Paris, éd. Ophrys, p. 174. Propos déjà préfigurés par ce l'auteur attestait déjà en page 131 : « *Au contraire, la conception dynamique et ouverte de la signification que j'ai exposée au Chapitre III, revient à traiter les paraphrases comme ne partageant qu'un "air de famille", c'est-à-dire comme étant reliées par des relations sémantiques locales, de type associatif, construites par le jeu de l'interprétation.* » C. Fuchs, 1994, *Paraphrase et énonciation*, Gap / Paris, éd. Ophrys.

temps que l'on rejette dans un arrière-plan certains traits ayant perdu de leur pertinence. Il s'agirait alors d'identifier ce qui se produit lorsqu'un lecteur aborde un texte et que, très concrètement, il se trouve confronté aux lexèmes pris séparément puis en assemblages. Eco met en évidence, de façon probante, une ligne de partage sémantique très instructive qui procède de l'opposition privilégié / narcotisé. Eco expliquera à cet égard que « *les propriétés du sémème* (j'ajoute pour ma part des suites lexématiques), *restent virtuelles, c'est-à-dire qu'elles restent enregistrées par l'encyclopédie du lecteur qui tout simplement se dispose à les actualiser quand le cours textuel le lui demandera. Le lecteur n'explicite donc, de ce qui reste sémantiquement inclus ou implicite, que ce dont il a besoin. En agissant ainsi, il aime ou privilégie certaines propriétés tandis qu'il garde les autres sous narcose.* »⁽⁴⁴⁾

C'est, peu ou prou, ce qui se joue dans les itinéraires de lecture des reformulations où le principe de pertinence⁽⁴⁵⁾ semble automatiquement convoqué. « *C'est en effet, suggère C. Fuchs, à travers le gommage des modulations entre énoncés apparentés que le sujet en situation opère une identification momentanée entre ces énoncés, et procède ainsi à un jugement de paraphrase. Ce faisant, le sujet s'approprie – ou transgresse si les énoncés ne sont pas apparentés sémantiquement – les contraintes de la langue dans une situation discursive effective, en effectuant des choix et en portant des jugements métalinguistiques.* »⁽⁴⁶⁾ Nous examinerons, au moyen d'autres exemples, cette activité de *modulation*, tant en cohésion qu'en cohérence. Avant toutefois d'examiner les instances de validation, et en guise d'excursus, je propose l'étude et la schématisation d'une occurrence de scripteur convers qui cristallise, en grande partie, mes centres d'intérêt.

17. Et de bonnes études **sous-entend** un langage personnalisé et élaboré. Ainsi les travaux dans les champs et les usines **c'est-à-dire** : les métiers moins arraçants et moins payés **sont** destinés aux personnes défavorisés ! (Corpus convers).

On notera que la partition que permet *c'est-à-dire* est double, ou plus exactement quadruple. Elle procède simultanément d'une mise en parallèle de deux valeurs dénominatrices et de deux valeurs discursives présumées partiellement équivalentes ou, en tout cas, candidates à l'être ; les deux valeurs discursives se trouvant intégrées, ou pour mieux dire subsumées dans un macro-acte illocutoire.

Schématiquement, cela donne :

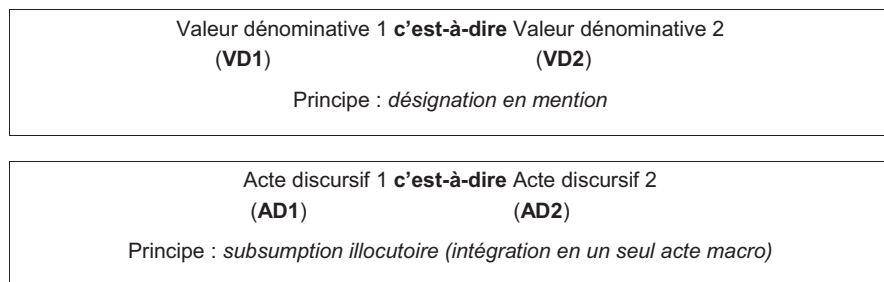


Fig. 10 et 11

(44) *Lector in fabula*, 1985 : 109.

(45) On consultera évidemment Dan Sperber et Deirdre Wilson, 1989, *La pertinence*, communication et cognition, Paris, éd. De Minuit.

(46) C. Fuchs, 1994, *Paraphrase et énonciation*, Gap / Paris, éd. Ophrys, p. 174.

On remarquera, d'une manière générale qu'une première mise en parallèle relève de l'instance de la langue (qui confronte deux désignations), et qu'une seconde instance, celle du discours, confronte deux Pdv. Représentées conjointement, ces deux formes de partition donnent lieu à la schématisation suivante (figure 12).

Schéma intégré de la quadripartition

<i>Bipartition discursive</i>	<p>Acte discursif 1 c'est-à-dire Acte discursif 2 (Principe de subsumption illocutoire)</p> <p><i>Et de bonnes études sous-entend un langage personnalisé et élaboré. Ainsi les travaux dans les champs et les usines c'est-à-dire : les métiers moins arruants et moins payés sont destinés aux personnes défavorisés !</i></p>		
<i>Bipartition dénominate</i>	<p>Acte de dénomination 1 <i>Ainsi les travaux dans les champs et les usines</i></p>	<p><i>C'est-à-dire</i> Principe de désignation en mention</p>	<p>Acte de dénomination 2 <i>les métiers moins arruants et moins payés</i></p>
<p><i>Activité polyphonique de superposition</i></p>			

Fig. 12

4. LES INSTANCES DE VALIDATION

C'est toujours au nom d'une tierce instance que l'on reformule. J'appelle instances de validation, les instances au nom desquelles le scripteur s'engage dans une opération de reformulation en vue de la valider. Le cas de *c'est-à-dire* me paraît significatif dans la mesure où on pourrait le gloser des façons suivantes : *cela revient dire, c'est ce qu'il convient de dire, c'est ainsi qu'il faut le dire*. Bref, *c'est-à-dire* réfère directement au code pour l'essentiel (mais pas exclusivement : il peut, comme je l'ai déjà spécifié, référer à la doxa ou encore à l'encyclopédie) au nom duquel on « reprend » une formulation pour la mettre en quelque sorte en conformité. C'est ce qu'ont montré Michel Murat et Bernard Cartier-Bresson. « *Le point fondamental est donc la présupposition par c'est-à-dire d'une norme d'expression commune aux interlocuteurs, en fonction de laquelle la première formulation est reprise, avec tout ce que le mot comporte de dogmatisme (on dit "se reprendre", et aussi "reprendre quelqu'un"). Le locuteur allègue cette norme, se plaçant sous l'autorité soit du code proprement dit, soit des usages langagiers et des conceptions du monde qu'ils transmettent : ce qui se dit, ce qui se pense. L'interprétation se trouve ainsi fondée sur une donnée impersonnelle et extérieure au sujet.* »⁽⁴⁷⁾ Il y a là matière à finement discerner la stratification des voix, avec toutes les subtilités auxquelles ouvrent les configurations type de la reformulation.

(47) Michel Murat et Bernard Cartier-Bresson : « C'est-à-dire ou la reprise interprétative », *Langue française* n°73, février 1987, p. 7. Idée qui sera clairement réitérée en conclusion de leur travail : « *C'est-à-dire est le mot de l'interprétation dans la langue. Il montre comment la relation dialogique se constitue par rapport à une loi du sens, que le locuteur en un même mouvement reconnaît et promulgue. C'est selon cette loi que le discours s'ajuste à la réalité qui le fonde, soit en y référant directement, soit par l'intermédiaire d'un renvoi au code. L'opération s'accomplit dans un moment réflexif.* » Michel Murat et Bernard Cartier-Bresson, « C'est-à-dire ou la reprise interprétative », *Langue française* n°73, février 1987, p. 15.

A la lecture du propos qui précède, on pourrait penser, en première approximation, que les reformulations paraphrastiques sont hétéro-centrées alors que les reformulations non paraphrastiques sont auto-centrées, cela en raison du sémantisme même du connecteur qui place la reformulation sous l'égide d'une instance intérieure ou extérieure au rédacteur. Mais à examiner de plus près la ligne de partage que je viens d'évoquer, on est confronté à des cas limites susceptibles de déranger les classifications ordinaires dont j'ai donné *supra* la représentation schématique. On conviendra en effet que pour la plupart, les marqueurs de reformulations non paraphrastiques induisent des reformulations auto-centrées. En référence à la théorie polyphonique de Ducrot, c'est le locuteur, dans ses principaux clivages, en propre, qui prend l'initiative de la reformulation. Par le recours à *en fin de compte*, ou encore à *finalement*⁽⁴⁸⁾, par exemple, il nous propose, de son propre chef, un bilan qu'il estime devoir tirer des éléments qu'il a déjà avancés. La boucle métadiscursive qu'il génère ainsi, je l'ai déjà souligné, n'a pas qu'une vocation strictement interlocutive dédiée, pourrait-on penser, à clarifier les itinéraires de lecture et à manifester ainsi toute la considération dialogique que l'on a pour son allocataire, même si, pour le cas de l'écrit, il est physiquement absent. La reformulation auto centrée a, au moins deux fonctions supplémentaires : construire un ethos discursif d'une part et baliser l'itinéraire de lecture jusqu'à le rendre contraignant d'autre part. C'est ce que je voudrais succinctement montrer à présent.

En pragma-sémantique, Ducrot est probablement le premier, en France du moins, à avoir explicitement introduit la notion d'ethos, héritée de la tradition aristotélicienne, et plus exactement de l'ouvrage fondateur qu'est *La rhétorique* d'Aristote dans lequel on lira, par exemple, que « *les preuves inhérentes au discours sont de trois sortes : les unes résident dans le caractère moral de l'orateur ; d'autres dans la disposition de l'auditoire ; d'autres enfin dans le discours lui-même, lorsqu'il est démonstratif, ou qu'il paraît l'être.* »⁽⁴⁹⁾ C'est précisément ce que Ducrot entend montrer même si son évocation de l'ethos demeure succincte. Il consacre ainsi la partition du locuteur pour mieux indiquer dans quelle mesure l'ethos concerne en tout premier lieu le locuteur en tant que tel. « *Dans ma terminologie, je dirai que l'ethos est attaché à L, le locuteur en tant que tel : c'est en tant qu'il est source de l'énonciation qu'il se voit affublé de certains caractères qui, par contrecoup, rendent cette énonciation acceptable ou rebutante. Ce que l'orateur pourrait dire de lui, en tant qu'objet de l'énonciation, concerne en revanche λ, l'être du monde, et ce n'est pas celui-ci qui est en jeu dans la partie de la rhétorique dont je parle (la distance entre ces deux aspects du locuteur est particulièrement sensible lorsque L gagne la faveur de son public par la façon même dont il humilie λ : vertu de l'autocritique).* »⁽⁵⁰⁾

C'est donc dans l'énoncé que l'on discernera les marques contribuant à fonder l'ethos discursif. C'est en termes très voisins que Dominique Maingueneau en parlera, en référence directe à Ducrot du reste. « *Ce que l'orateur prétend être, il le donne à entendre et à voir : il ne dit pas qu'il est simple ou honnête, il le montre à sa manière de s'exprimer. L'ethos est ainsi attaché à l'exercice de la parole, au*

(48) Pour *finalement*, on consultera l'article de Jean-Jacques Franckel 1987, « *Fin en perspective : finalement, enfin, à la fin* », *Cahiers de linguistique française* n° 8. Il y est proposé en substance que « *Finalement se trouve (donc) associé de façon privilégiée à des emplois marquant une décision précédée d'hésitations et de tergiversations. C'est le cas d'un exemple comme Finalement, je n'y vais pas.* » p. 43.

(49) Aristote, *La rhétorique*, 1356a, p. 83, pour l'édition LGF, 1991, introduit par Michel Meyer (traduction de Charles-Emile Ruelle et présentation de Patricia Vanhemelryck). C'est moi qui souligne.

(50) Ducrot, 1984, *Le dire et le dit*, Paris, éd. De Minuit, p. 201.

rôle qui correspond à son discours, et non à l'individu "réel", indépendamment de sa prestation oratoire : c'est donc le sujet d'énonciation en tant qu'il est entraîné d'énoncer qui est ici en jeu. »⁽⁵¹⁾ J'en déduis que les séquences reformulatives obéissent à cette volonté de mettre en scène de manière avantageuse, via l'énonciation, c'est-à-dire la représentation de l'énoncé, dans la terminologie de Ducrot, une structure discursive qui exhibe des marques formelles d'interlocution et des conduites langagières métadiscursives. Les séquences reformulatives représentent, de par leur interactivité manifestée, la plus nette incarnation de la figure de l'autre. Le rédacteur filigrane l'image de l'allocutaire, et c'est là bien sûr que le travail d'adresse apparaît de la plus saisissante manière. Le marqueur de reformulation, par son sémantisme même, rappelle de manière ostensible qu'il y a bel et bien interlocution. Mais à mon sens, et en dépit des apparences, c'est moins la figure de l'autre que l'on sert ou que l'on valorise que la sienne propre. La visée illocutoire est nette en dépit de l'ambiguïté qui accompagne le fonctionnement général de la reformulation.

Je produirai volontairement les mêmes exemples pour souligner la formation de l'ethos discursif d'une part et la construction d'un itinéraire de lecture tout entier dévolu à la valorisation de l'acte discursif majeur, à savoir la reformulation elle-même. L'examen de l'occurrence 18 le révèle convenablement.

18. On pourrait d'abord penser que les langages diffèrent selon les régions, ce qui, effectivement, est notable au niveau des accents ou des expressions, mais ce n'est pas le plus important.

En réalité, on remarque surtout une différence au niveau des classes sociales, et ce depuis des décennies.

Que ce soit à l'époque féodale ou durant la révolution, on peut recenser globalement trois types de langage : celui parlé par les nobles, celui des bourgeois et celui du bas peuple (ouvriers, tiers-état, paysans...) dont la majeure partie était des illétrés. (Corpus convers).

La logique discursive est sans ambiguïté. Quatre marques linguistiques sont distribuées pour baliser l'itinéraire et faire converger les indices de lecture vers l'acte discursif recouvrant introduit par le marqueur de reformulation *en réalité*. L'ouverture avec un « on » doxique suivi du conditionnel constitue la première marque linguistique qui simule discursivement une hypothèse (*les langages diffèrent selon les régions*) ; hypothèse qui permet au scripteur un mouvement concessif avec une deuxième marque, en l'espèce l'adverbe / connecteur *effectivement*. La concession est dans un troisième temps pondérée avec l'introduction d'un connecteur adversatif (*mais*) dont la fonction argumentative est primordiale, dans tous les sens du terme puisque *mais* en pareille distribution est un connecteur essentiel, dont on ne peut se passer, dans la terminologie d'Haberlandt⁽⁵²⁾,

(51) Maingueneau 1993 : 138, cité par Ekkehard EGGS, *Ethos aristotélicien, conviction et pragmatique moderne*, in Ruth Amossy (sous la dir.), *Images de soi dans le discours*, Paris, éd. Delachaux et Niestlé, p. 33. Amossy dira sensiblement la même chose dans un ouvrage collectif entièrement consacré à l'ethos discursif : « *La manière de dire autorise ici la construction d'une véritable image de soi. Dans la mesure où l'allocutaire se doit de la dégager à partir de divers indices discursifs, elle contribue à l'établissement d'une interrelation entre le locuteur et son partenaire. Participant de l'efficacité de la parole, elle veut avoir un impact et susciter l'adhésion. En même temps, l'ethos est relié au statut du locuteur et à la question de sa légitimité, ou plutôt au procès de sa légitimation par sa parole.* » Ruth Amossy, *Images de soi dans le discours*, Paris, éd. Delachaux et Niestlé, p. 18.

(52) « *Une étude de Haberlandt (1981-1982), écrit Lorraine Pépin, sur le rôle des connecteurs dans la programmation des attentes du lecteur suggère qu'un connecteur doit être jugé essentiel lorsque la relation qu'il exprime ne peut être clairement anticipée dans la phrase qui précède. C'est le cas, à notre avis de tous les connecteurs adversatifs-restrictifs.* » *Renforcer la cohérence d'un texte*, 2000, Lyon, éd. Chronique sociale, p. 64.

contrairement à d'autres connecteurs qui apparaissent dans des constructions micro ou macro-syntaxiques mais qui peuvent, sans dommage, être retranchés.

Mais est en effet, dans le schéma discursif proposé, le marqueur qui ferme l'étape liminaire et annonce le marqueur de reformulation *en réalité*, en même temps que le remaniement en instance de formation. L'emploi des verbes n'échappe pas à la judicieuse planification du scripteur : dans la séquence hypothétique, on rencontre le verbe *penser* employé au sens de conjecturer alors que dans la séquence reformulée, le verbe *remarquer* (donné à l'indicatif présent) souligne la tenue d'un examen attentif à partir duquel on propose des observations « objectivées » ; jalonnant ainsi l'itinéraire typique des reformulations non paraphrastiques qui va de la conjecture à l'objectivation. L'occurrence 19, ci-dessous, se prête aux mêmes commentaires. Les trois phrases typographiques, par des procédés linguistiques quasi similaires – question clause de style en plus – jalonne l'itinéraire de lecture jusqu'à la formation de l'acte discursif subsumant introduit par *en réalité*.

19. Cela montre, à mon avis, que les jeunes ont envie de sortir d'un système de valeurs qui se réfère de trop près à ceux des adultes et de leur parent. Comportement pubertaire ou réel sentiment d'appartenance ? Toujours est il que ce comportement tend à créer des différences à l'intérieur d'une société qui a pourtant un système auquel on peu s'identifier. Cette création de sous-groupe montre **en réalité** une certaine limite du rôle des langages comme médiateurs et globalisateurs culturel, social et identitaire. D'autant plus que de nos jours il semble que l'on ne prête plus trop d'intérêt au fait de vouloir banaliser une culture au détriment d'une autre. (Corpus convers).
20. Le langage courant le plus répandu se place entre les deux ni trop guindé ni impoli. Il reste le langage de société et a priori ne permet pas de définir la personne. Ce langage là, passe partout permet a chacun de se sentir à l'aise et de se fondre dans la masse. Il est vrai que ce langage sans fioriture peut classer les individu dans la classe moyenne sur le niveau de vie. **En fait** qu'on le veuille ou non le langage a pris partie et il est devenue une référence pour définir chaque individu. C'est un signe comme tant d'autre qui aide à classer les personnes dans des catégories spécifiques la phrase sera « ce monument n'est pas mal du tout ». (Corpus convers).

On remarquera que sous une forme ou sous une autre, on retrouve dans chacune des trois occurrences un mouvement concessif qui donne à l'acte « final » plus de poids discursif encore ; concession qui n'est pas étrangère à la construction de l'ethos discursif. On notera aussi, dans mon approche, que le dédoublement des points de vue vise moins à faciliter la réception qu'à l'imposer. La reformulation, en d'autres termes, marquerait ainsi une manière univoque, convenable de comprendre un énoncé. En cela, elle comporte une dimension contraignante et péremptoire : *tout bien considéré*, c'est d'une manière et non d'une autre qu'il s'agit de comprendre l'énoncé.

On ne manquera pas d'être frappé enfin, en songeant aux propriétés polyphoniques des marqueurs de reformulation, par la spécificité, à l'intérieur de la classe des non paraphrastiques, de marqueurs tels que *en réalité*, *en fait*, *de fait* que je viens sommairement de commenter. Si mon hypothèse a quelque pertinence, en prenant à la lettre les instructions sémantiques que nous délivrent ces marqueurs, nous devrions considérer qu'ils sont indexés à une instance extérieure au scripteur. Cela me conduit à proposer une première esquisse de ce qui pourrait être un tableau polyphonique des marqueurs de reformulations paraphrastiques et non paraphrastiques (figure 13).

Toute reformulation, selon la schématisation ci-dessus, s'opère au nom d'une instance de validation ; instance étalon en quelque sorte d'où elle tire sa légitimité. Lorsque la reformulation s'effectue au nom d'une instance doxique, encyclo-

pédique, codique ou factuelle, on la dira hétéro-centrée pour insister sur le fait que le scripteur convoque une instance qui lui est extérieure pour justifier sa reformulation. Lorsqu'en revanche, le scripteur reformule en référence à ses propres délibérations intérieures (qui recourent les clivages du locuteur dans la théorie de la polyphonie de Ducrot), on considérera logiquement les reformulations comme auto-centrées. Je voudrais faire observer une dernière fois que cette classification d'inspiration polyphonique ne recoupe que partiellement les classifications usuelles des marqueurs de reformulation que l'on a coutume de distribuer en paraphrastiques *versus* non paraphrastiques. L'on voit à cet égard, dans la figure 13, que les marqueurs donnés en italiques (*en un mot, bref et en bref*) relè-

Tableau polyphonique des marqueurs de reformulation

Nature de l'instance de validation (instance étalon)				
Principe d'extranéité (hétéro-centré)			Principe d'ipséité (auto-centré)	
Reformulations paraphrastiques			Reformulations non paraphrastiques	
Instance doxique (en référence à la doxa)	Instance encyclopédique (en référence à l'encyclopédie)	Instance codique (en référence à la langue)	Instance factuelle (en référence à la « réalité »)	Instance de concession et de pondération (en référence à la construction de l'ethos discursif)
C'est-à-dire En d'autres termes Autrement dit Ou ,	C'est-à-dire En d'autres termes Autrement dit Ou ,	C'est-à-dire En d'autres termes Autrement dit Ou , <i>En un mot</i> <i>Bref</i> <i>En bref</i>	En fait De fait En réalité	Au fond ⁽⁵³⁾ En tout cas De toute façon De toute manière Somme toute Après tout Tout compte fait Tout bien considéré En somme En fin de compte Finalement En définitive

Fig. 13

vent de l'instance codique. Ils ont de ce fait la particularité d'être hétéro-centrés, tout en étant fondamentalement des marqueurs de reformulations non paraphrastiques. C'est également le cas de *en fait, de fait, en réalité*, qui, tout en étant hétéro-centrés, génèrent des reformulations non paraphrastiques. Il m'importe, pour finir, de préciser qu'il y aurait matière à établir un classement plus fin encore des connecteurs auto-centrés en relevant, par exemple, les différences entre les modalisateurs (tels que *au fond, de toute façon etc.*) et les résomptifs tels que *en fin de compte, enfin, finalement etc.*

(53) Il y aurait matière à proposer un classement plus fin des connecteurs auto-centrés et relever, par exemple, les différences entre les modalisateurs (*au fond, de toute façon etc.*) et les résomptifs tels que *en fin de compte, enfin, finalement, etc.*

CONCLUSION

L'entrée polyphonique que j'ai privilégiée pour l'étude des reformulations m'a permis de questionner les lignes de partage généralement admises entre reformulations paraphrastiques et non paraphrastiques. En guise de bilan provisoire, je peux avancer que s'il y a bel et bien des différences structurelles entre les deux types de reformulation : équivalence sémantique prédictée, absence de hiérarchie entre les actes discursifs, présence-absence d'un marqueur de reformulation en configuration paraphrastique / absence d'équivalence sémantique, existence d'une hiérarchie entre les actes discursifs, présence formelle et obligatoire d'un marqueur de reformulation en configuration de reformulation non paraphrastique, il n'y a pas pour autant de grandes différences du point de vue des comportements et des valeurs polyphoniques de l'une et l'autre des reformulations.

Dans tous les cas, l'initiative du locuteur / scripteur revient à profiler un ethos discursif. Le marqueur de reformulation, par sa nature fondamentalement méta-discursive, l'indique sans équivoque : deux points de vue sont reliés via une troisième instance sous-jacente présupposée, relevant des clivages du locuteur (*ipséité*) ou de la référence à une instance autre (*extranéité*). Que l'on rapproche les deux actes de formulation / reformulation par *c'est-à-dire*, par *bref* ou par *en réalité* ne change pas fondamentalement le problème. Le scripteur convoque – répétons-le grâce au marqueur de reformulation – une instance de référence, une instance étalon au nom de laquelle il procède à la translation qu'il propose. Polyphoniquement parlant, la mise en présence des voix – des points de vue si l'on veut – obéit à la même configuration. Le rédacteur semble, au passage, marquer son souci de prendre en ligne de compte les intérêts du lecteur tout en s'assurant une relative maîtrise des schémas de lecture / compréhension de son interlocuteur. Non seulement les reformulations oscillent entre le pareil et le différent mais également entre la coopération et la péremption ; entre l'invitation et la coercition.

Mais, si modeste soit-il, l'enseignement majeur de ce travail est probablement ailleurs. Le fait d'avoir produit des occurrences d'un scripteur expert, en comparaison avec des scripteurs convers m'autorise à tirer une observation de premier plan. Il n'y a pas de mésusages clairement discernables dans l'emploi des marqueurs de reformulation chez les scripteurs convers comme il peut y en avoir, par exemple, pour la manipulation des connecteurs argumentatifs. Provisoirement, on peut penser que cela signifie que les instructions délivrées en langue par les connecteurs reformulatifs sont suffisamment marquées pour clairement baliser et spécialiser, en quelque sorte, les deux cotextes, mais plus singulièrement le cotexte droit. On entrevoit les profits qu'il y aurait à tirer didactiquement d'un tel enseignement en l'organisant, notamment, autour de l'activité de contrôle des schémas de lecture / compréhension, de la construction de l'ethos discursif, des classes d'équivalence sémantique, des multiples synergies qu'il y a matière à matérialiser entre les marqueurs de reformulations et, par exemple, les connecteurs argumentatifs. Outre le balisage des séquences, l'association de ces marqueurs sert principalement à tramer le travail argumentatif en même temps qu'elle marque les préoccupations de pédagogie textuelle dont se doit de faire preuve tout rédacteur, conjuguant ainsi intimement la mise en scène scripturale des locuteurs qui l'habitent et les exigences de l'hétéroscription.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AMOSSY, R., (sous la dir.) (1999) : *Images de soi dans le discours*, Paris, éd. Delachaux et Niestlé, 216 pages.
- ARISTOTE (1991) (pour l'édition LGF) : *La rhétorique*, Paris, éd. Librairie Générale Française, coll. Livre de poche, 407 pages.
- ARRIVÉ *et alii*, (1986, 467/469) : *La grammaire d'aujourd'hui*, Paris, éd. Flammarion, 720 pages.
- CHARADEAU, P. et MAINGUENEAU, D. (2002) : *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, éd. Du Seuil, 662 pages.
- CHAROLLES, M. (1987) : « Spécialisation des marqueurs et spécificité des opérations de reformulation, de dénomination et de rectification », in BANGE, P. (éd.), *L'analyse des interactions verbales, la dame de Caluire : une consultation*, Berne, éd. Peter Lang, p. 99 à p. 122.
- CHAROLLES, M., FISHER, S. et JAYEZ, J. (1990) : *Le discours : représentations et interprétations*, Nancy, éd. Des Presses Universitaires de Nancy, 305 pages, voir notamment p. 21 et *sqq.*
- CHAROLLES, M. et COLTIER, D. (1986) : « Le contrôle de la compréhension dans une activité rédactionnelle : éléments pour l'analyse des reformulations paraphrastiques », *Pratiques* n° 49, Metz, 51-66.
- DAUNAY, B. (2002) : *Eloge de la paraphrase*, Vincennes, éd. Des Presses Universitaires de Vincennes, coll. Essais et Savoirs, 175 pages.
- DE GAULMAYN, M.-M. (1987a) : « Reformulation et planification métadiscursive », in COSNIER, J. et KERBRAT-ORECCHIONI, C. (sous la dir.), *Décrire la conversation*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 167-198.
- (1987b) : « Actes de reformulation et processus de reformulation », in BANGE, P. (éd.), *L'analyse des interactions verbales, la dame de Caluire : une consultation*, Berne, éd. Peter Lang, 83-98.
- DUCROT, O. (1984) : *Le dire et le dit*, Paris, éd. de Minuit, 237 pages.
- DUBOIS, J. *et alii* (1973) : *Dictionnaire de linguistique*, Paris, éd. Larousse, 516 pages.
- ECO, U. (1987) : *Lector in fabula*, Paris, Ed. Grasset, coll. Biblio Essais, 315 pages.
- EGGS, Ekkehard (1999) : « Ethos aristotélicien, conviction et pragmatique moderne », in *Images de soi dans le discours*, Paris, éd. Delachaux et Niestlé, 31-59.
- FRANCKEL, J.-J. (1987) : « Fin en perspective : finalement, enfin, à la fin », *Cahiers de Linguistique Française*, n° 8, Genève, éd. De l'Université de Genève, 43-68.
- FUCHS, C. (1994) : *Paraphrase et énonciation*, Gap / Paris, éd. Ophrys, 185 pages.
- (1988a) : *L'ambiguïté et la paraphrase*, Caen, éd. Centre de Publications de l'Université de Caen, 330 pages.
- (1988b) : « Paraphrases prédicatives et contraintes énonciatives », in *Lexique et paraphrase*, Lille, éd. Presses Universitaires de Lille, 157-176.
- (1982a) : *La paraphrase*, Paris, éd. Des Presses Universitaires de France, 184 pages.
- (1982b) : « La paraphrase entre la langue et le discours », *Langue française* n°53, Paris, éd. Larousse, 22-33.
- GÜLICH, E. et KOTSCHI, T. (1987) : « Les actes de reformulation dans la consultation de *La Dame de Caluire* », in BANGE, P. (éd.), *L'analyse des interactions verbales, la dame de Caluire : une consultation*, Berne, éd. Peter Lang, 15-81.
- (1983) : « Les marqueurs de la reformulation paraphrastique », *Cahiers de linguistique française* n°5, *Connecteurs pragmatiques et structure du discours*, Genève.
- JAKOBSON, R. (1963) : *Essais de linguistique générale*, Paris, éd. De Minuit, 260 pages.
- KARA, M. (2004) : « Pratiques de la citation dans les mémoires de maîtrise », *Pratiques* n° 121-122, *Les écrits universitaires*, 111-142.
- (2002) : *Les processus diaphoriques et la continuité textuelle, des cas de reprises démonstratives malencontreuses*, Lille, éd. Presses Universitaires du Septentrion, coll. Thèse à la carte, 350 pages.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1997 [1980]) : *L'énonciation*, Paris, éd. Armand Colin, 290 pages.
- MARTIN, R. (1976) : *Inférence, antonymie et paraphrase*, Paris, éd. Klincksieck, 174 pages.
- MORTUREUX, M.-F. (1982) : « Paraphrase et métalangage dans le discours de vulgarisation », *Langue française* n° 53, 48-61.
- MURAT, M. et CARTIER-BRESSON, B. (1987) : « C'est-à-dire ou la reprise interprétative », *Langue française* n° 73, 5-15.

- NORMAND, DC. (sous la dir.) (1987) : « La reformulation : pratiques, problématiques, propositions », *Etudes de linguistique appliquée*, n°68, Paris, éd. Didier érudition, 119 pages.
- PÉPIN, L. (2000) : *Renforcer la cohérence d'un écrit*, Lyon, éd. Chronique sociale, 128 pages.
- REY-DEBOVE, J. (1978) : *Le métalangage*, Paris, éd. Armand Colin, 401 pages.
- RIEGEL, M. et alii (1998 [1994]) : *Grammaire méthodique du français*, Paris, éd. Des Presses Universitaires de France, 646 pages.
- ROSSARI, C. (2000) : *Connecteurs et relations de discours : des liens entre cognition et signification*, Nancy, éd. Des Presses Universitaires de Nancy, 163 pages.
- (1989) : « Des apports de l'analyse contrastive à la description de certains connecteurs reformulatifs du français et de l'italien », *Cahiers de Linguistique Française* n° 10, Genève, éd. De l'Université de Genève, 193-214.
- (1990) : « Projet pour une typologie des opérations de reformulation », *Cahiers de Linguistique Française*, n° 11, Genève, éd. De l'Université de Genève, 345-359.
- ROULET, E. (1987) : « Complétude interactive et connecteurs reformulatifs », *Cahiers de Linguistique Française*, n° 8, Genève, éd. De l'Université de Genève, 111-140.
- ROULET et alii (1991) : *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, éd. Peter Lang, 272 pages.
- SCHNEDECKER, C. (1992) : « La gestion des marqueurs récapitulatifs : l'exemple de *bref* », in CHAROLLES, M. et PETITJEAN, A., (sous la dir.), *L'activité résumante*, Metz, éd. Centre d'Analyse Syntaxique de l'Université de Metz, 63-104.
- SPERBER, D. et WILSON, D. (1989) : *La pertinence*, communication et cognition, Paris, éd. De Minuit, 397 pages.
- TAMBA, I. (1987) : « "Ou" dans les tours du type : un bienfaiteur public ou un évergète », *Langue française* n° 73, 16-28.
- WILMET, M. (2003) (pour la troisième édition) : *Grammaire critique du français*, Bruxelles, éd. Duculot, 758 pages.
- YAGUELLO, M. (2003) : *Le grand livre de la langue française*, Paris, éd. Du Seuil, 304 pages.